

## Introduction

La construction de l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères (U.I.O.M.) de Rosiers d'Egletons fait partie des dispositions du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés dont s'est doté le département de la Corrèze en octobre 1994.

La société CYCLERGIE a assuré la conception et la construction de cette unité du 01 décembre 1995 au 01 décembre 1996.

La mise en service a été réalisée en 1997.

L'exploitation a été confiée à CORREZE INCINERATION, filiale de NOVERGIE SUD OUEST (70 %) et de CYCLERGIE (30 %) dans le cadre d'un contrat de prestation de services d'une durée de 20 ans.

L'usine traite la majorité des déchets produits en Haute Corrèze et collectés par neuf syndicats intercommunaux et environ 166 communes.

L'UIOM de Rosiers d'Egletons est constituée d'une ligne d'incinération d'une capacité totale de 40000 tonnes par an (four oscillant de capacité : 5,3 T/ h ; PCI (2000 kcal/ kg) destinée au traitement :

- des déchets ménagers provenant du SYTTOM 19 (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de Corrèze) et alentours,
- des D.I.B. (Déchets Industriels Banals),
- des Encombrants de déchetteries

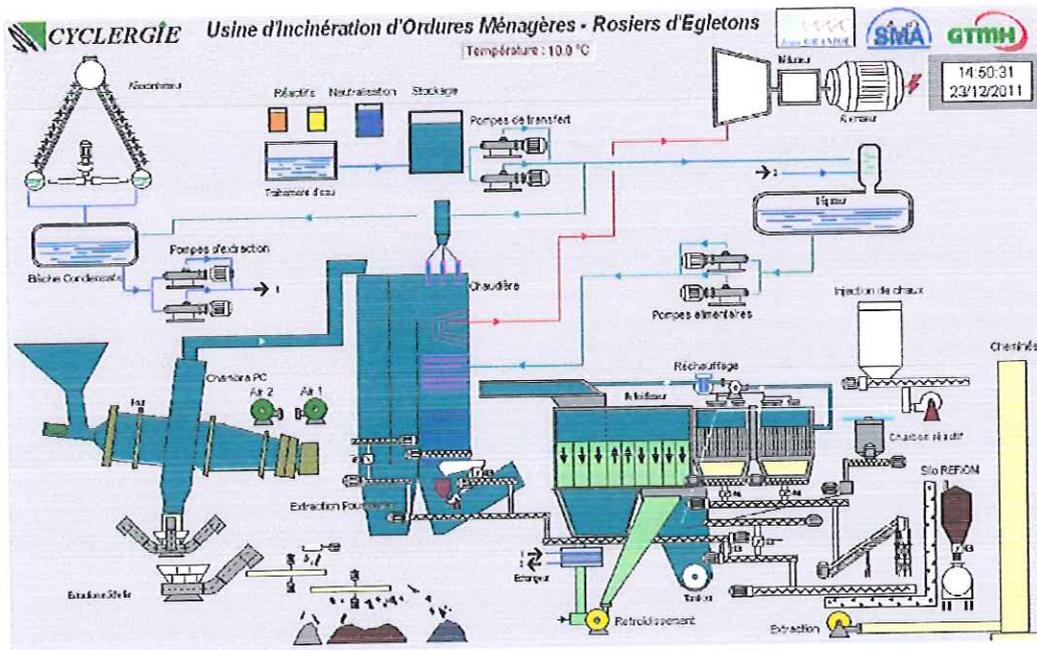
et permet une valorisation électrique de l'énergie récupérée.

CORREZE INCINERATION emploie aujourd'hui 14 personnes dont un apprenti.

### Annexe 1 : Fiche d'identité du site

# 1. Notice de présentation des installations

## 1.1. Unité de valorisation énergétique et disponibilité horaire de l'installation



Le fonctionnement de l'usine de ROSIERS D'EGLETONS garantit le respect des conditions d'exploitation décrites dans l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération de déchets non dangereux applicable depuis le 28 décembre 2005.

Le site est entièrement clôturé afin de garantir un contrôle de l'accès du site qui se fait par l'intermédiaire de 2 portails automatiques dont l'ouverture est pilotée par des badges pour les camions de déchets et le personnel.

Un système de surveillance vidéo, composé de 2 caméras permet de surveiller depuis la salle de commande l'accès à l'usine et à la voie de circulation accédant au hall de déchargement.

Les camions de collecte des déchets ou de gros porteurs arrivent à l'entrée du site et sont pesés sur un pont bascule équipé d'un portique de détection de radioactivité. Les déchets non conformes sont refusés à l'entrée du site.



Après pesage et identification, les camions de déchets ménagers et de D.I.B se dirigent vers la fosse de réception des déchets située dans le hall de déchargement.



hall de réception des Ordures Ménagères

Le hall de déchargement à l'intérieur duquel le débâchage des camions de ces types de déchets est effectué, est couvert, revêtu d'un bardage et mis en dépression afin de réduire les nuisances sonores, olfactives et visuelles (envol de papiers) sur l'environnement extérieur. Le volume maximal de stockage de la fosse est d'environ 1200 m3.



Fosse de réception des Ordures Ménagères

Les camions d'encombrants de déchetteries se dirigent vers la plateforme d'encombrants. Le débâchage des camions est réalisé impérativement dans l'enceinte de la plateforme. Le déchargement est réalisé sous la surveillance du gestionnaire de plateforme.



La plateforme de traitement des encombrants de déchetteries est constituée d'une dalle bétonnée, ceinturée de murs amovibles en bêteon équipés à l'extrémité de grillage destiné à éviter les envolées de déchets.

Sa superficie est de 1000 m<sup>2</sup> bruts et permet un stockage maximum de 1000 m<sup>3</sup> de déchets.

Les eaux de ruissèlement de la plateforme sont dirigées vers la lagune industrielle 1.

Les encombrants de déchetteries sont triés par la gestionnaire de plateforme à l'aide d'une pelle permettant de séparer, la partie recyclable essentiellement constituée de ferrailles, la partie incinérable et la partie refus des déchets.

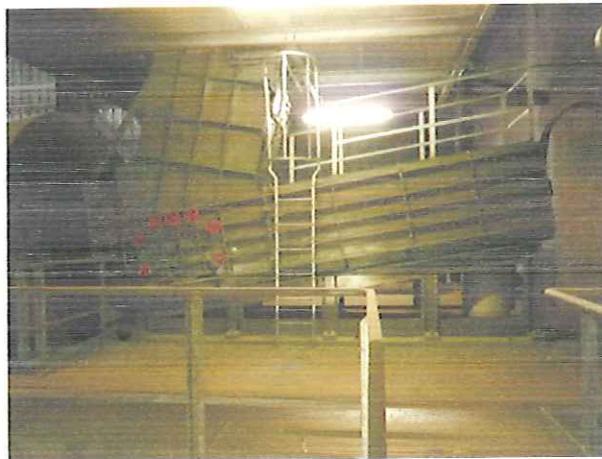


Les déchets suivant leur nature sont stockés dans des bennes de 30m<sup>3</sup>, puis dirigé vers le hall de déchargement pour la partie incinérable, expédié en centre de recyclage pour la ferraille et en CET2 pour les refus.

Le chargement du four en OM s'effectue au moyen d'un pont roulant équipé d'un grappin qui alimente une trémie.

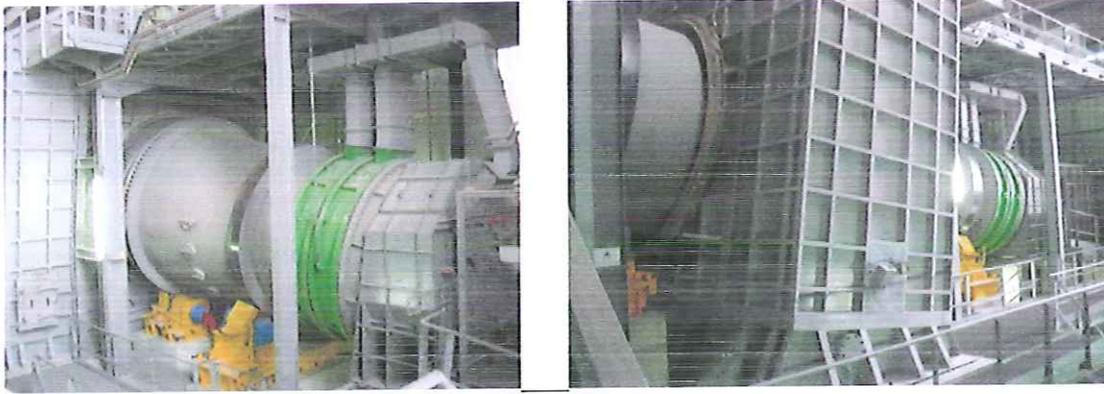


En partie inférieure de la trémie, un alimentateur à poussoir introduit les déchets dans le four.

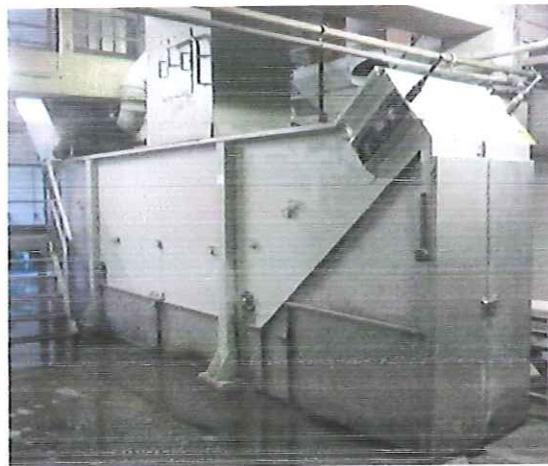


Le four de forme cylindro-conique est garni de béton réfractaire. Son mouvement oscillant à vitesse variable assure un retournement et un brassage continu des déchets. La combustion des déchets est réalisée grâce à l'injection d'air primaire au travers de buses positionnées dans le béton réfractaire du four.

Une injection d'eau au niveau de la cellule côté poussoir permet de diminuer le PCI des déchets.

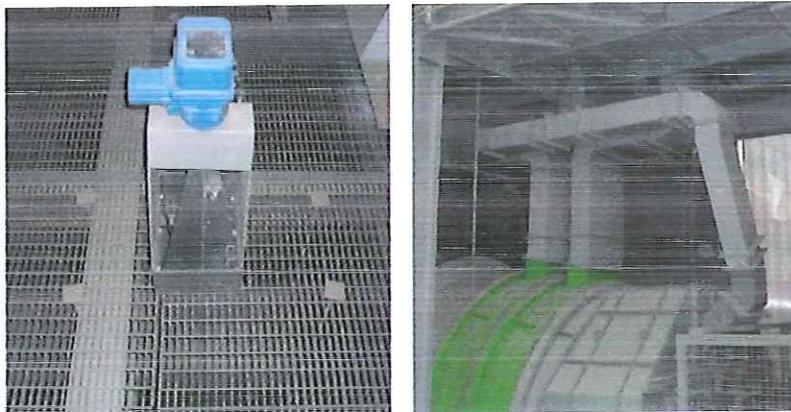


A la sortie du four (partie basse du four), les mâchefers (fraction minérale et donc non combustible des déchets) sont refroidis à l'eau et extraits au moyen d'un extracteur mâchefers.



Extracteur à mâchefers

Une injection d'air dite secondaire assure un apport complémentaire d'oxygène dans la chambre de post combustion située au dessus du four. Cet air secondaire permet de garantir une oxydation complète des gaz de combustion en sortie du four.



Un système de récupération de la chaleur du four permet de produire de la vapeur surchauffée au travers d'une chaudière « tubes d'eau », à simple ballon et à circulation naturelle.



A la sortie de la chaudière la vapeur surchauffée est distribuée vers la turbine ou le contournement (en cas d'arrêt du turboalternateur). A l'intérieur de la turbine, la vapeur se détend et l'alternateur fournit de l'électricité qui est livrée sur le réseau EDF par l'intermédiaire d'un transformateur élévateur (400V/21KV).



A la sortie de la chaudière, les fumées sont dépolluées par une importante chaîne de traitement permettant un abattement des polluants. Les fumées dépolluées sont rejetées à l'atmosphère par l'intermédiaire de la cheminée.





Des analyseurs contrôlent en continu les concentrations des polluants rejetés.



Un préleveur permet l'analyse des dioxines et furannes



Aucun rejet d'effluents aqueux n'a lieu dans le milieu naturel à part la surverse de la lagune pompier en cas de fortes intempéries. Cette surverse rejette alors uniquement les eaux de pluie non polluées.



En 2013, la disponibilité horaire de l'installation a été de **92,7 %** (voir annexe).

**Annexe 2 : Disponibilité horaire des installations**

## **1.2. Aire de maturation mâchefers**

A la sortie du four et après criblage et déferrailage, les mâchefers, les ferrailles et les encombrants sont stockés dans 3 box séparés.



Les ferrailles extraites des mâchefers sont dirigées en filière industrielle de recyclage. Les ferrailles sont évacuées par camion vers un centre de valorisation et les encombrants (refus mâchefers) sont éliminés en centre d'enfouissement technique (CET de classe 2).

Les mâchefers sont transférés à l'aide d'une chargeuse sur pneus sur une plate forme de maturation bétonnée d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, dont les eaux de ruissellement (lixiviats) sont collectées et dirigées vers la lagune eaux industrielles 1.



Aire de maturation mâchefers



Lagune eaux industrielles 1

La lagune industrielle 2 reçoit les eaux de la lagune industrielle 1 par trop plein.



## **2. Etude d'impact et ses avenants**

L'étude d'impact initiale a été réalisée en octobre 1994.

Cette étude n'a jamais fait l'objet d'avenant spécifique.

### 3. Décisions individuelles en tant qu'ICPE

#### 3.1. Liste des arrêtés d'autorisation d'exploiter et arrêtés complémentaires

- Arrêté Préfectoral du 30.05.95 autorisant le SYTTOM 19 à exploiter l'UIOM de ROSIERS d'ÉGLETONS.
- Ampliation au 10.06.02 (CLIS)
- Arrêté complémentaire au 15/04/03 concernant la campagne de prélèvement des mesures des dioxines et furannes
- Arrêté complémentaire du 28/04/05 concernant la mise aux normes
- Récépissé de déclaration de la plateforme de tri des encombrants de déchetteries du 29/11/2012

#### 3.2. Tableau de synthèse des rubriques ICPE

NOMENCLATURE ICPE		Site de Corrèze	
N° Rubrique	Désignation	Valeurs	Classification
2713	Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux	< 1000 m3	Déclaration
2714	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	< 1000 m3	Déclaration
2716	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inerte	< 1000 m3	Déclaration
2771	Installation de traitement thermique de déchets non dangereux	40000 t/an	Autorisation

à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques

#### 3.3. Inspection DRIRE

**2007 : Inspection DRIRE du 28 juin 2007**

Réponse DRIRE effectuée par CORREZE INCINERATION le 6/11/07

**2008 : Inspection DRIRE du 9 octobre 2008**

Réponse DRIRE effectuée par le SYTTOM 19 en janvier.

Projet de rédaction d'un arrêté complémentaire pour prise en compte de l'Arrêté Ministériel du 20/09/02 en cours par l'inspecteur DRIRE.

**2009 : Inspection DRIRE du 20 Novembre 2009 .**  
Réponse à la DRIRE réalisé le 25 janvier 2010

**2010 : Inspection DRIRE du 27 Juillet 2010 .**  
Sur déclenchement du portique de détection de radioactivité dû à la présence d'iode 131 médical dans une benne provenant d'un centre de transferts.

**2010 : Inspection DREAL du 29 Novembre 2010 .**  
Réponse à la DREAL réalisée le 21 janvier 2011

**2011 : Inspection DREAL du 31 Août 2011 .**  
Réponse à la DREAL par le SYTTOM 19 concernant la non-conformité sur les 1337 Tonnes de mâchefers transportées dans un centre de stockage de déchets inertes (ISDI).  
Réponse à la DREAL par CORREZE INCINERATION lorsque le système sera installé pour corriger le pH élevé de la lagune pompier par l'adjonction d'acide avec présentation du nouveau plan des réseaux propre à cette installation.

**2012 : Pas d'inspection DREAL.**

**2013 : Inspection DREAL du 27/09/2013.**  
Réunion sur le site pour élaboration de l'arrêté préfectoral complémentaire  
Pas de compte rendu réalisé par la DREAL.

#### 4. Reporting technique

L'ensemble des indicateurs d'exploitation sont synthétisés dans les reportings techniques suivants. Ces indicateurs sont détaillés dans les chapitres suivants.

Annexe 3 : Reporting technique annuel

Annexe 4 : Reporting techniques mensuels (ratio)

#### 5. Flux entrants

##### 5.1. Déchets entrants OM/DIB/ENCOMBRANTS DE DECHETTERIES

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des déchets reçus et incinérés en 2012 et 2013.

	OM SYTTOM	OM Autres	DIB	Encombrants Déchetteries	TOTAL reçu	Evacué (1)	TOTAL incinéré (hors variation plateforme encombrants)
2012	34 719	281	3 035	2 907	40 942	64	40 878
2013	32 426	560	1973	5048	40007	287	39 720

(1) partie des encombrants non incinérable (refus + métaux)

Il est à noter une baisse importante des apports OM du SYTTOM, compensée par les apports d'encombrants des déchetteries.

Annexe 5 : Livraisons OM/DIB

Annexe 6 : Détail Livraisons DIB

Annexe 7 : Détail Livraisons ENCOMBRANTS DECHETTERIES

## **5.2. PCI des déchets entrants**

En 2013, une évaluation du PCI des déchets a été réalisée par la méthode des pertes séparées : PCI = 1991 kcal/kg

Annexe 8 : Feuille de calcul du PCI

## **5.3. Consommation d'eau de ville**

En 2013, les consommations d'eau de ville sont en hausse par rapport à l'année 2012.

2012 : 3 513 m<sup>3</sup>

2013 : 4072 m<sup>3</sup>

La différence s'explique par des travaux de réparation de fuites chaudière en 2013.

Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille

## **5.4. Consommation de fioul**

En 2013, les consommations de fioul sont en hausse par rapport à l'année 2012.

2012 : 43 156 litres

2013 : 64 306 litres

Ceci est dû au nombre d'arrêt de maintenance non planifiés pour l'année 2013.

Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille

## **5.5. Consommation d'électricité**

En 2013, les consommations d'électricité sont équivalentes à celles de l'année 2012.

2012 : 3 370 MWh

2013 : 3 255 MWh

Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille

## **5.6. Consommation de réactifs de traitement**

En 2013, les consommations de réactifs sont équivalentes à celles de l'année 2012.

Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille

## **6. Flux sortants**

### **6.1. Mâchefers**

En 2013, la quantité de mâchefers valorisée à l'extérieur du site, est en hausse par rapport à 2012.

2012 : 6 080 tonnes

2013 : 6 336 tonnes

Annexe 10 : Mâchefers valorisés

### **6.2. Ferrailles**

En 2013, les productions de ferrailles sont en diminution par rapport à celles de l'année 2012.

2012 : 1 009 tonnes

2013 : 833 tonnes

Annexe 11 : Ferrailles valorisés

### **6.3. Refus mâchefers**

En 2013, les productions de refus de mâchefers sont en hausse par rapport à l'année 2012. Ceci est probablement dû à la nouvelle activité d'incinération des encombrants de déchetteries qui favorise le bouchage des buses du four.

2012 : 830 tonnes

2013 : 869 tonnes

Annexe 12 : Refus mâchefers évacués

### **6.4. Refiom**

En 2013, les productions de REFION sont équivalentes par rapport à l'année 2012.

2012 : 1 969 tonnes

2013 : 1 906 tonnes

Annexe 13 : Production de REFION

### **6.5. Boues et résidus de réfractaires**

Le 02/10/2013 évacuation de 24,040 tonnes et le 09/10/2013 évacuation de 17,740 tonnes soit un total de 41,780 tonnes de déchets de réfractaire évacué en CET 1 OCCITANIS 81300 GRAULHET issus des travaux de réfractaire de 2013.

Annexe 14 : Production de boues et résidus de réfractaire

### **6.6. Evacuations déchets incinérables**

Aucune évacuation en 2013. Les déchets sont directement détournés lors des arrêts techniques vers l'usine de Brive appartenant au SYTTOM 19.

Annexe 15 : Déclarations trimestrielles de production de déchets industriels

### **6.7. Refus plateforme encombrants**

204,22 tonnes de refus d'encombrants (partie non incinérable) ont été évacuées en CET 2 ISS ENVIRONNEMENT PERBOUSIE BRIVE en 2013.

## **7. Valorisation énergétique**

En 2013, la production électrique est légèrement en baisse par rapport à l'année 2012. La baisse de production est due à l'arrêt de la production imposé par l'EDF pour travaux sur la ligne HTA 20 000 V durant le mois de Mai 2013. Depuis la mise en service de leur nouvelle ligne d'alimentation nous avons eu de nombreuses coupures du réseau (Environ 40 coupures depuis le 06/06/2013).

2012 : 14 249 MWh

2013 : 13 820 MWh

Annexe 16 : Production électrique et vente à EDF

## **8. Performance énergétique**

En 2013, une évaluation de l'efficacité énergétique a été réalisée. Ainsi la performance énergétique de l'installation pour l'année 2013 est de :

- 28.9 % sans l'autoconsommation thermique et électrique
- 37.6 % sans l'autoconsommation thermique mais avec l'autoconsommation électrique
- 45.3 % avec l'autoconsommation thermique (estimation) et électrique (production GTA)

Annexe 17 : Evaluation de la performance énergétique

## 9. Surveillance environnementale

Les indicateurs environnementaux sont synthétisés sur le tableau de bord des indicateurs.

Annexe 18 : Tableau de bord des indicateurs environnementaux

La surveillance environnementale est synthétisée dans le plan des contrôles réglementaires.

Annexe 19 : Plan des contrôles réglementaires

### 9.1. Rejets gazeux

#### 9.1.1. Rejets atmosphériques incinération

- Autosurveillance du site

En 2013, 2 dépassements d'une valeur limite à l'émission sur les paramètres gazeux le 09/02/2013 : 30 mn SO<sub>2</sub> et le 15/08/2013 30 mn HCL.

Un courrier d'accompagnement, compte rendu de l'autosurveillance, est joint à chaque relevé mensuel WINSCAN.

Annexe 20 : Rapports mensuels WINSCAN et compte rendu d'autosurveillance

Annexe 21 : Compte rendu annuel des arrêts d'urgence

Annexe 22 : Graphe synthétique des moyennes jour (indicateurs environnementaux)

- Résultats des analyses externes semestrielles

En 2013, aucun dépassement des seuils réglementaires fixés dans l'arrêté ministériel du 20/09/02.

Annexe 23 : Rapport 1<sup>er</sup> semestre des analyses des rejets atmosphériques en cheminée

Annexe 24 : Rapport 2<sup>nd</sup> semestre des analyses des rejets atmosphériques en cheminée

- Résultats du QAL2/AST

En Octobre 2013, les essais AST des AMS ont été réalisés du 17/09/2013 au 18/09/2013

Annexe 25 : Rapport essais AST/QAL2

- Indisponibilité analyseurs cheminée

Annexe 26 : Tableau de synthèse des indisponibilités analyseurs cheminée

- Fiche de calcul d'EPR

Annexe 27 : Fiche de calcul EPR

## 9.2. Rejets liquides

### 9.2.1. Lagune d'eaux industrielles

- Rejet vers bassin pompier

En 2013, un seul transfert des eaux industrielles neutralisées vers le bassin pompier : volume 263 m<sup>3</sup>.

Annexe 28 : Rapport d'analyses de la qualité de l'eau du bassin pompier après transfert des eaux industrielles neutralisées

- Résultats des analyses externes

Pas de seuils réglementaires sur cette analyse.

Annexe 29 : Rapports d'analyses de la qualité de l'eau du bassin eau industrielle

### 9.2.2. Lagune d'eau incendie

- Résultats des analyses externes

En 2013, pas de dépassement de seuils réglementaires fixés dans l'arrêté ministériel du 20/09/02.

Annexe 30 : Rapports d'analyse de la qualité de l'eau du bassin pompier

## 9.3. Suivi de l'impact sur l'environnement

Par rapport aux données des années précédentes, les résultats obtenus dans les retombées atmosphériques pour les 17 congénères sont stables pour les sites de la Chapelle Spinasse, de Combasteil et de Soumit, et en diminution pour le site des services techniques, qui reste cependant à 3.22 I-TEQ pg/m<sup>2</sup>/j. Seul est en augmentation le site de l'usine passant de 1.5 I-TEQ pg/m<sup>2</sup>/j à 4.5 I-TEQ pg/m<sup>2</sup>/j.

Ce phénomène peut s'expliquer par les conditions météorologiques par vents relativement faibles sur la période de mesure, favorisant la stagnation des émissions à proximité de leur source.

En air ambiant, les résultats d'analyses pour 2013 montre une légère augmentation sur le total des 17 congénères. La concentration totale demeure cependant peu importante.

Concernant le lait de vache, avec une concentration de 0,16 I-TEQ<sub>max</sub> OMS pg/g de matière grasse relevé, le résultat est similaire à celui de 2012.

L'analyse du miel prélevé sur les ruches placées dans l'enceinte de l'usine fait apparaître une concentration de 0,06 pg I-TEQ/g soit une valeur similaire à celui prélevé à titre de comparaison dans un rucher de la Haute-Vienne dont la concentration est de 0,07 pg I-TEQ/g.

En 2013, les concentrations en métaux lourds, autant dans les retombées atmosphériques qu'en air ambiant sont relativement faibles, avec cependant des pics modères en manganèse pour le site des services techniques dans les retombées atmosphériques, et en air ambiant sur le site de l'usine.

Annexe 31 : Rapport d'analyses plan de surveillance des retombées atmosphériques

#### **9.4. Suivi des mâchefers**

En 2013, les mâchefers des mois de Janvier à Décembre ont été valorisables en type 1 et 2 (Les mâchefers du mois de Décembre ont fait l'objet d'une 2<sup>ème</sup> analyse conforme concernant les paramètres Pb, Se, Ba dépassant initialement les seuils).

Annexe 32 : Rapports d'analyses des mâchefers

#### **9.5. Suivi des REFIOM**

Une analyse trimestrielle des REFIOM a été réalisée conformément à l'arrêté du 20/09/2002.

Annexe 33 : Rapports d'analyses des REFIOM

#### **9.6. Suivi des BOUES**

En 2013, 2 évacuations de boues en CET1 le 13/03/2013 pour un total de 32.22 tonnes. Une analyse des boues a été effectuée le 04/03/2013.

Annexe 34 : Rapports d'analyses des boues

#### **9.7. Suivi des nuisances sonores**

En 2013, pas d'analyse de bruit.

#### **9.8. Suivi des détections radioactivité**

En 2013, pas de déclenchement du portique de détection radioactivité.

## **10. Contrôles techniques**

### **10.1. Equipements mécaniques (levage, pont roulant et engins de manutention)**

Vérifications du chariot élévateur effectuée les 29/05/2013 et 19/11/2013 : contrôlé conforme.

Vérification des autres équipements effectuée le 19/11/2013 : contrôlés conformes.

Annexe 35 : Rapports de contrôles des équipements mécaniques

### **10.2. Equipements sous pression et air comprimé**

Vérification effectuée le 16/05/2013 : contrôlés conformes.

Annexe 36 : Rapport de contrôle des équipements sous pression et air comprimé

### **10.3. Disconnecteurs**

Vérification des disconnecteurs effectuée le 04/11/2013 et 14/11/2013 : contrôlés conformes.

Annexe 37 : Rapport de contrôle des disconnecteurs

### **10.4. Détecteurs radioactivité**

Vérification du portique de détection radioactivité effectuée le 30/08/2013 : contrôlé conforme.

Annexe 38 : Rapport de contrôle des détecteurs radioactivité

### **10.5. Pont bascule**

Vérification du pont bascule effectuée le 17/09/2013 : contrôlé conforme.

Annexe 39 : Rapport de contrôle du pont bascule

### **10.6. Protection incendie**

Vérifications effectuées en 2013 : matériel contrôlé conforme.

Annexe 40 : Rapport de contrôle incendie

### **10.7. Détections gaz**

Vérification effectuée le 24/06/2013 et 18/12/2013 : matériel contrôlé conforme.

Annexe 41 : Rapport de contrôle des détections de gaz

### **10.8. Contrôle des Climatiseurs et Asécheurs**

Contrôle d'étanchéité sur les circuits comportant des fluides frigorigènes réalisé le 04/07/2013 : contrôlé conforme.

Annexe 42 : Rapport de contrôle de l'étanchéité des circuits frigorigènes

### **10.9. Installations électriques**

Vérification de l'ensemble de l'installation effectuée les 29/10/2013  
Contrôles thermographique des armoires électriques les 08/04/2013 et 02/10/2013.

Annexe 43 : Rapport de contrôle des installations électriques

Annexe 44: Rapport de contrôle par thermographie infrarouge des installations électriques

### **10.10. Analyse de risque foudre / étude technique foudre**

Pas de contrôle réalisé en 2013.

L'analyse du risque foudre a été réalisée le 03/12/2009 en application de l'arrêté du 15/01/2008.

L'étude technique foudre a été réalisée le 11/04/2012.

Une étude des travaux a été réalisée par ACTEMIUM/FRANKLIN.

Les travaux sont en attente d'une décision du SYTTOM 19.

## **11. Travaux**

### **11.1. Arrêts techniques programmés et Gros travaux d'entretien**

Les travaux durant les arrêts techniques programmés sont synthétisés dans le document en annexe.

Annexe 45 : Synthèse des arrêts techniques programmés

### **11.2. Arrêts techniques non programmés**

En 2013, 7 arrêts non programmés :

- Du 27/01/2013 au 28/01/2013 débouchage des buses du four.
- Du 02/06/2013 au 05/06/2013 débouchage des buses du four.
- Du 19/06/2013 au 19/06/2013 débouchage des buses du four.
- Du 22/09/2013 au 24/09/2013 fuite côté droit de la porte chaudière.
- Du 26/09/2013 au 27/09/2013 fuite sur le 1er économiseur de la chaudière.
- Du 02/10/2013 au 03/10/2013 fuite sur le 1er économiseur de la chaudière.
- Du 23/10/2013 au 23/10/2013 suite à coupure EDF remplacement du disque de rupture aérocondenseur et rupture du joint sur la tuyauterie vapeur du GTA.

### **11.3. Travaux neufs**

Les travaux neufs sont listés en annexe.

Annexe 46 : Liste des travaux neufs

### **11.4. Synthèse de la maintenance préventive**

Les travaux de maintenance préventive sont listés en annexe.

Annexe 47 : Travaux effectués en maintenance préventive

## 12. Faits marquants

### 12.1. Liste des accidents et incidents survenus

#### 12.1.1. Incidents techniques

En 2013, 4 incidents techniques ont générés un arrêt d'usine :

- Le 22/09/2013 au 24/09/2013 fuite côté droit de la porte chaudière.
- Le 26/09/2013 au 27/09/2013 fuite sur le 1er économiseur de la chaudière.
- Le 02/10/2013 au 03/10/2013 fuite sur le 1er économiseur de la chaudière.
- Le 23/10/2013 au 23/10/2013 suite à coupure EDF remplacement du disque de rupture aérocondenseur et rupture du joint sur le tuyauterie vapeur du GTA.

#### 12.1.2. Incidents sociaux

En 2013, Un accident du travail avec arrêt et pas de conflits sociaux.

#### 12.1.3. Incidents environnementaux

En 2013, Il n'y a pas eu d'incidents environnementaux.

### 12.2. Personnel

#### 12.2.1. Organigramme

M.MAS a quitté la société.

M.SALAT a intégré la nouvelle usine de VERNEA en tant que technicien de maintenance.

M.AUSSOLEIL remplace M.SALAT en tant que responsable de quart.

M.GILLET a intégré le site en tant que technicien de maintenance.

M.PAGAT a intégré le site en tant que responsable de quart en remplacement de M.MAS.

#### Annexe 48 : Organigramme du site

#### 12.2.2. Formation

Formation : métier et sécurité.

16/01/2013 au 17/01/2013 Formation CACES CAT 3 CHARIOT ELEVATEUR  
M.GONZALEZ, M.PINLET : APAVE

31/01/2013 au 01/02/2013 Formation HABILITATION ELECTRIQUE  
M.FOURNAJOUX, M.PINLET: APAVE

20/02/2013, 22/03/2013 et 25/10/2013 Formation AGIR FACE AUX RISQUES  
M.DELASSISE: FARAL

09/10/2013 et 23/10/2013 FORMATION SECURITE / PROCEDURES  
SITUATIONS D'URGENCE ensemble du personnel : D.BERGER SITA SUD  
OUEST

05/11/2013 Formation INCENDIE / MANIPULATION D'EXTINCTEURS ensemble  
du personnel : DESAUTEL.

21/11/2013 et 10/12/2013 Formation RISQUE REFIOM ensemble du personnel :  
L.JEUNET SITA SUD OUEST

Annexe 49 : Etat des formations réalisées

### **12.2.3. Tests de situation d'urgence**

1 test a été réalisé le 28/08/2013 : Départ de feu dans la plateforme TVI.

1 test a été réalisé le 18/12/2013 : Déclenchement du portique de radioactivité.

Annexe 50 : Compte rendu des tests de situation d'urgence

## **12.3. Communication**

### **12.3.1. Manifestations**

En 2013, il n'y a eu de CLIS.

### **12.3.2. Demandes externes**

En 2013, pas de demande externe

### **12.3.3. Visites**

En 2013, une visite du site par un groupe d'élèves de l'ENSIL LIMOGES a été  
réalisée le 13/11/2013.

## **12.4. Certification ISO 14001**

Le site est certifié ISO 14001 depuis avril 2001. Un audit de suivi a été réalisé du 11  
au 13/06/2013.

Annexe 51 : Certificats ISO 14001

## **12.5. Autres évènements**

Une liste des autres évènements (déplacements interne/externe, réunion annuelle, club  
UIOM, ...) est en annexe.

Annexe 52 : Evenements divers

## **13. Bilan financier (partie client)**

### **13.1. Recettes**

### **13.2. Dépenses**

Annexe 53 : Factures P3

Annexe 54 : Compte de résultat

Annexe 55 : Attestations d'assurance